



Le p'tit journal de Saint Martin

Commune de Saint Martin des Entrées

Février 2016 N°12



la Jeunesse à l'honneur
à la découverte des associations

coup d'oeil sur le budget de la commune de Saint Martin des Entrées

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
chapitre 11	Charges à caractère général	115 964,80	2 610,11	chapitre 13	Atténuation des charges
chapitre 12	Charges de personnel	113 889,79	2 617,18	chapitre 70	Produits de services
chapitre 14	Atténuation de charges	0,00	507 270,80	chapitre 73	Impôts et taxes
0 22	Dépenses imprévues	0,00	52 352,46	chapitre 74	Dotations et participations
chapitre 65	Autres charges gestion courante	65 052,37	41 447,89	chapitre 75	Autres produits
chapitre 66	Charges financières	10 205,04	0,00	chapitre 76	Produits financiers
23	Virement à sect Investissement	0,00	2 134,44	chapitre 77	Produit exceptionnel
		305 112,00	608 432,88		
	Résultat 2014		303 320,88		
	Résultat de clôture 2013		1 716 972,84		
	affectation	0,00			
	Résultat de clôture 2014		2 020 293,72		

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
chapitre 10	dotations	29 229,00	57 955,29	chapitre 10	Dotations Fonds divers
chapitre 16	Remboursement empruntS	33 212,91	0,00	chapitre 13	Subventions
chapitre 20	logiciel et plu	0,00	0,00	chapitre 16	Emprunts et dettes
chapitre 21	Immobilisations corporelles	35 776,09	0,00	chapitre 21	Immo corp
chapitre 23	Immobilisations en cours	4 980,00	0,00	chapitre 23	immob en cours
		103 198,00	57 955,29		
	Résultat 2014	45 242,71			
	Résultat de clôture 2013		371 819,65		
	Résultat de clôture 2014		326 576,94		
	Resultat de clôture 2013(F+I)		2 088 792,49		
	affectation de résultat		0,00		
	Resultat 2014		258 078,17		
	Resultat de clôture 2014		2 346 870,66		

BUDGET 2015

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
chapitre 11	Charges à caractère général	173 800,00	7 900,00	chapitre 13	Atténuation des charges
chapitre 12	Charges de personnel	139 000,00	4 300,00	chapitre 70	Produits de services
chapitre 22	Dépenses imprévues	20 000,00	502 994,00	chapitre 73	Impôts et taxes
chapitre 65	Autres charges gestion courante	76 137,00	41 035,00	chapitre 74	Dotations et participations
chapitre 66	Charges financières	9 371,00	36 500,00	chapitre 75	Autres produits
chapitre 23	Virement à sect Investissement	934 600,00	0,00	chapitre 76	Pdts financiers
chapitre 67	charges exceptionnelles	0,00	0,00	chapitre 77	Recettes exceptionnelles
			4 200,00	chapitre 42	operations transfert
	Total année 2015	1 352 908,00	596 929,00		
	Résultat reporté 2014		2 020 293,72		
	Total BP 2015	1 352 908,00	2 617 222,72		

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
chapitre 10	Dotations	0,00	20 000,00	chapitre 10	Dotations Fonds divers dont 1068
chapitre 16	Remboursement emprunts (K)	34 000,00	19 730,00	chapitre 13	Subventions
chapitre 20	immobilisations incorporelles	0,00	1 000,00	chapitre 16	Emprunts et dettes
chapitre 21	Immobilisations corporelles	140 056,94	934 600,00	chapitre 21	Virement de la sect de Fonct
chapitre 23	Immobilisations en cours	1 121 650,00	2 000,00	chapitre 24	produits de cession
chapitre 20	dépenses imprévues	4 000,00			
chapitre 40	operations de transfert	4 200,00			
	Total année 2015	1 303 906,94	977 330,00		
	Résultat reporté 2014		326 576,94		
	Total BP 2015	1 303 906,94	1 303 906,94		

le mot du maire et de la municipalité

Chère Saintmartinaise,
Cher Saintmartinais,

Cette deuxième année de mandat aura été riche en informations, en dossiers et c'est avec un plaisir partagé avec les conseillers municipaux que je vous adresse ces quelques mots.

Nous sommes dans un monde qui bouge sans cesse avec ses bonnes et ses mauvaises surprises, la commune de Saint Martin des Entrées n'échappe pas à la règle.

Avec la Normandie réunifiée et le nouveau schéma territorial appelé la loi «NOTRe» (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) nous constatons la volonté de réduire le nombre d'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) ce qui entraîne le souhait de diminuer le nombre de collectivités territoriales.

Nous avons eu l'occasion de nous exprimer sur ce sujet lors des vœux le 9 janvier dernier en présence de Monsieur Jean-Léonce Dupont ; Sénateur et Madame Mélanie Lepoutlier ; Conseillère Départementale en affichant clairement notre volonté de garder notre commune autonome, dans le respect de notre identité propre.

Nous avons souhaité exposer clairement les enjeux financiers pour réaliser tous nos projets (voir page 2 du PJDSM).

Pour 2016 il est prévu l'effacement des réseaux sur le dernier tronçon de la rue des Brunelles, la fibre tant attendue pour les télécommunications sera disponible sur notre territoire pour une commercialisation courant 2016/2017, et surtout le grand projet que nous vous annonçons l'année dernière : l'aménagement du centre bourg, la réhabilitation de l'ancien presbytère en mairie avec l'aménagement et la sécurisation de la rue William Kennedy Ferguson soit l'entrée EST de notre village.

Ce grand projet est dorénavant lancé, à l'heure où nous rédigeons ces lignes, nous sommes au travail en coopération avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre «Global Ingénierie» de Caen. J'en profite pour remercier chaleureusement l'équipe municipale pour son implication sans faille, en particulier Henry Lemaître ; adjoint, Jean-Noël Mazelin et Martial Lemarchand ; conseillers municipaux.

Ces travaux seront financés par des subventions et nos fonds propres.

Le fil rouge qui nous a conduit aux responsabilités est plus que jamais engagé : animer et rassembler les énergies positives pour mener à bien des projets ambitieux maîtrisés.

Daniel SIMEON
Maire



bien vivre

repenser et renforcer **LE VIVR**

Des aboiements intempestifs de chiens,
La haie du voisin qui déborde sur le trottoir,
Des conversations qui se prolongent tard dans la nuit,
Un pot d'échappement volontairement pétaradant,

Un feu de jardin un peu trop dense,
Une partie de pétanque nocturne,
Des travaux de bricolage,
Des portes qui claquent
Des animaux errants



LA REGLEMENTATION SPECIALE «CHATS»

Les chats errants sont de plus en plus nombreux et créent des nuisances sur le territoire de la commune.

Si le nombre de plaintes, et surtout les nuisances devaient perdurer, Monsieur le Maire sera dans l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires. Nous recommandons aux propriétaires de ces animaux de rester vigilants face aux dispositions qui pourront être prises conformément à la loi en vigueur.



LA REGLEMENTATION SPECIALE «CHIENS»

Voici les principales règles à connaître et à respecter par les propriétaires de chien :

- Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, la divagation des chiens est interdite sur le territoire de la commune de Saint Martin des Entrées. L'accès des chiens est interdit dans les équipements publics et dans tous les lieux particulièrement fréquentés par les enfants.
- Les chiens réputés dangereux tels que Pitbull, Rottweilers, American Staffordshire terrier et autres molossoïdes ainsi que les chiens se comportant de façon agressive doivent être obligatoirement muselés.

ABOIEMENTS INTTEMPESTIFS

L'arrêté préfectoral du 16 janvier 1997 précise que « **les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier, de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage** », et ceci de jour comme de nuit.

L'aboiement chez le chien est naturel mais il ne doit pas devenir excessif et gênant pour le voisinage. L'article R 1336.7 du Code de la Santé Publique punit sévèrement tout excès en la matière (forte amende).

ATTENTION AUX CROTTES !

Nous sommes responsables de nos animaux et des nuisances qu'ils peuvent causer. Rendre la commune plus agréable et plus propre passe par des solutions relativement simples, comme de conduire son animal dans le caniveau ou de ramasser les déjections de son animal dans un sac.

ensemble

VIVRE ENSEMBLE

Quand le beau temps s'installe, chacun d'entre nous supporte un peu moins de voir son cadre de vie et sa tranquillité perturbés par le bruit ou les "débordements" des autres, les disputes de voisinage peuvent empoisonner le plaisir des beaux jours...

En effet, les plaintes atteignent leur apogée en été. Avec un peu de savoir-vivre, ce guide de la bonne conduite devrait permettre à tous de vivre en bon voisinage.

TAPAGE NOCTURNE

Penser à prévenir nos voisins lorsqu'on organise une fête. Fermer portes et fenêtres, limiter le volume sonore et ne pas trop

prolonger les festivités. Tard le soir ou tôt le matin, évitez d'être bruyant sur la voie publique (rires, conversations à voix forte, claquements de portières...).

Les bruits gênants et agressifs de la vie quotidienne qui durent longtemps, très forts ou qui se répètent fréquemment et qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme sont sanctionnés pénalement. Le bruit est insidieux ; il n'est pas perçu de la même façon par tous. La "tolérance" varie d'une personne à une autre. Même léger le bruit perturbe. Il n'y a pas accoutumance au bruit. Près de 40 % des ménages se déclarent gênés par le bruit, au moins de temps en temps, lorsqu'ils sont

chez eux. Dans la plupart des cas, il s'agit de bruits de voitures, de trains et d'avions, la deuxième source de bruit provenant du voisinage.

Les jeunes enfants sont plus vulnérables au bruit que les adultes.

Le bruit a des effets néfastes sur la santé et sur le comportement : fatigue, trouble du sommeil, irritabilité, agressivité, stress, accélération du rythme cardiaque, altération du système auditif, baisse de vigilance.

LE SEUIL DES 22H : UNE LÉGENDE !

Tout bruit excessif peut être sanctionné et pas seulement à partir de 22h, comme beaucoup le pense.

Le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne. Le bruit des véhicules à moteur. Tout scooter ou cyclomoteur doit être équipé d'un échappement d'origine homologué et en bon état sous peine d'amende.

TONDEUSE, TAILLE-HAIE, DÉBROUSSAILLEUSE...

Certains de ces engins sont parfois très bruyants. Leur utilisation, réglementée par arrêté préfectoral, est autorisée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. En dehors de ces horaires, il s'agit d'une infraction de tapage "diurne", passible d'une contravention.



à la découverte



LE COMITE DES FÊTES DE SAINT MARTIN

représenté par son Président : Gilles Mérel

Le P'tit Journal de Saint Martin : Pouvez-vous nous retracer l'historique de votre association ?

Après un premier départ en 2014, le comité des fêtes s'est renouvelé dans le courant de l'année 2015 autour de Gilles Mérel ; Président, Michèle Henry ; vice-présidente, Michel Rey ; trésorier et Alex Planquette ; secrétaire.

LPJDSM : qu'elle est la sociologie de votre association ?

Pour les membres du bureau : 3 hommes et une femme dont 20 membres adhérents de 35 à 90 ans.

LPJDSM : comment s'est développée votre association et quels en sont les objectifs ?

Proposer des festivités variées et réunir les habitants des différents hameaux.

LPJDSM : quels sont vos besoins ?

Nous avons une magnifique salle mise à notre disposition.

LPJDSM : avez-vous des projets ou un message particulier ?

Un voyage au futuroscope en mai, une bourse aux jouets en novembre et une exposition de modèles miniatures agricoles en décembre.

ASSOCIATION AREMAC

(ART ÉNERGÉTIQUE ET MARTIAUX DE CHINE)

représentée son professeur Jean-Yves Lartigue

LPJDSM : Pouvez-vous retracer l'historique de votre association ?

À partir de 2005 j'ai enseigné le Qi Gong par le biais d'autres associations sur Vaux sur Seulles et Sommervieu. Puis en août 2007 avec mon épouse j'ai créé l'AREMAC, elle en est la Présidente et j'en suis le professeur formé à l'école du docteur Réquena.

LPJDSM : qu'elle est la sociologie de votre association ?

Si en chine il y a 90% d'hommes à pratiquer le Qi Gong, cela s'inscrit dans la tradition d'une médecine préventive rurale. Arrivé en Europe cet art énergétique s'est inversé dans sa pratique avec 90% de femmes. Nous accueillons les pratiquants de 14 à 87 ans. Il y a aujourd'hui 118 adhérents répartis sur 5 cours et 3 lieux : Nonant, Sommervieu et Saint Martin des Entrées.



LPJDSM : quels sont les objectifs du Qi Gong ?

- maintenir un corps physique en bonne santé par la pratique douce avec un puissant effet de relaxation
- «la voie du mouvement» est un retour à la jeunesse.

LPJDSM : trouvez-vous un écho favorable et enthousiaste ?

Les retours qui sont positifs me semblent liés à la réussite de l'enseignement, l'excellente luminosité et la qualité de l'espace de la salle polyvalente de Saint Martin des Entrées.

LPJDSM : avez-vous des projets ou un message particulier ?

Plus il y a de personnes en bonne santé plus nous contribuons au bien-être de notre société.

ASSOCIATION BAYEUSAIN DE MODÉLISME

représentée par son Président Noël André

LPJDSM : Pouvez-vous retracer l'historique de votre association ?

L'association est née à Lingèvres avec Yves Brillaud en 1979 puis de 1989 à 1995 avec Christian Bansard. de 1996 à aujourd'hui avec Noël André.

Nous sommes actuellement sur un terrain appartement à la ville de Bayeux qui le met à notre disposition par une convention.

des associations

LPJDSM : qu'elle est la sociologie de votre association ?

nous sommes 40 adhérents, 39 hommes et une femme de 14 à 71 ans. Les adultes versent 106 € de cotisation et les moins de 18 ans 70 €.



LPJDSM : comment s'est développée votre association quels en sont les objectifs ?

Il existe différentes compétitions : maquettes, voltige, planeur, vol libre, montgolfière. Chez nous, l'activité reste un loisir mais nous sommes affiliés à la FFAM (Fédération Française d'Aéromodélisme).

le 1^{er} mai nous organisons une bourse aux échanges et le dernier week-end d'août (27/28 2016) nous organisons notre meeting annuel (gratuit).

LPJDSM : quels sont vos besoins ?

La logistique matérielle nous est facilitée par la ville de Bayeux. L'entretien du terrain est assuré par les bénévoles du club pour des raisons économiques.

LPJDSM : quelles relations entretenez-vous avec la commune de Saint Martin ?

Nous avons peu de contacts mais nous savons que nous pouvons compter sur la municipalité en cas de besoin.

Note meeting annuel représente un centre d'intérêt et les règles de sécurité sont assurées ainsi que le respect des nuisances liées au bruit en rapport avec les arrêtés préfectoraux et municipaux.

Les différentes évolutions doivent tenir compte de : 150m en largeur de piste, 500m en longueur de piste et 365m en hauteur.

LPJDSM : avez-vous des projets ou un message particulier ?

oui, posséder le label «Valide Handicapé pour le Sport Ensemble», des travaux sont prévus pour l'obtenir.



L'A.R.L. (ASSOCIATION RAQUETTES LOISIR)

représentée par son Président Alain Fage

LPJDSM : Pouvez-vous retracer l'historique de votre association ?

Suite à de nombreuses demandes pour pratiquer le Badminton et la saturation du club de Bayeux nous avons pris l'initiative de créer cette association avec Laurent Lecanu ; secrétaire et Damien Jouvin ; trésorier. Bien aidés par la municipalité de Saint Martin des Entrées pour la logistique et le matériel, l'A.R.L (Association Raquettes Loisir) a vu le jour en décembre 2014.

LPJDSM : qu'elle est la sociologie de votre association ?

Il y a 25 adhérents dont 4 couples de 20 à 66 ans. La cotisation est de 15 €.

LPJDSM : comment s'est développée votre association et quels en sont les objectifs ?

Le loisir est l'essence même de notre pratique en favorisant les relations inter-hameaux autour du bourg.

LPJDSM : quels sont vos besoins ?

L'engouement est là, il y a plus de pratiquants pour le badminton et le tennis de table permet de compléter notre activité.

LPJDSM : avez-vous des contacts avec d'autres associations de même nature ?

Non, car nous ne pratiquons pas la compétition. Seuls 2 terrains sont possibles aujourd'hui, c'est pour cette raison que notre association est réservée exclusivement aux saintmartinais.

LPJDSM : avez-vous des projets ou un message particulier ?

Développer une section pour les jeunes et rêver à la possibilité d'une future salle des sports adaptée à notre commune.

à la découverte



LE BAYEUX TIR CLUB

représenté par son Président Jacques Chevalier.

LPJDSM : Pouvez-vous retracer l'historique de votre association ?

J'en suis le Président depuis 2002 mais c'est en 1976 que le club a vu le jour, nous avions un site en location qui appartenait à la ville de Bayeux, puis en 1996 nous sommes devenus propriétaires sur le lieu-dit les sablières à Saint Martin des Entrées.

LPJDSM : qu'elle est la sociologie de votre association ?

il y a aujourd'hui 560 adhérents de 7 à 85 ans mais seulement 10% de femmes.

LPJDSM : comment s'est développée votre association et quels en sont les objectifs ?

Le tir se décompose en 2 parties : les armes longues et les armes de poing. Les distances réglementaires sont : 10m, 25m, 50m et 100m. Il est possible de faire du «tir en famille» (loisir) et de la compétition. Nous avons un champion de France à 10m : Jean-Jacques Durand chaque adhérent verse 132 € dont 72 € à la fédération nationale et 2,5 € à la fédération départementale.

LPJDSM : quelles relations entretenez-vous avec la municipalité de Saint Martin des Entrées ?

De nouveaux contacts ont permis de faire connaître notre association aux jeunes de la commune et y pratiquer le tir à 10m (dans le cadre des animations sportives de juillet 2015).

LPJDSM : quelles difficultés rentrez-vous ?

Nous sommes régis par des règles très strictes liées à la sécurité et aux nuisances (bruits) ce qui entraîne des travaux réguliers d'isolation phonique et nous avons mis en place 5 caméras de surveillance.

LPJDSM : Avez-vous des projets ?

Améliorer le site existant et développer la convivialité qui est déjà bien présente. Permettre à quiconque de venir sur le site pour pratiquer des essais de tir.

L'ASSOCIATION «COUP DE BLUES»

représentée par le guitariste du groupe Soulmen.

Jacky Hemery

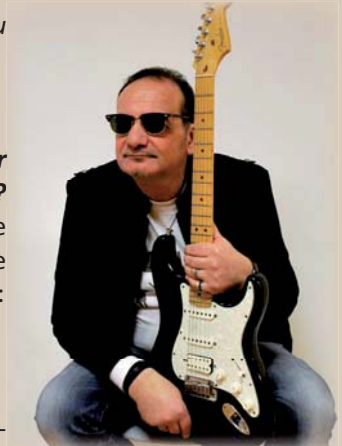
LPJDSM : Pouvez-vous retracer l'historique de votre association ?

Soulmen qui est le nom de notre groupe, a pris sa source en 1989/1990 sous l'impulsion de :

- Jacky (guitariste),
- Jean-Marie (batter),
- Nounours (saxophoniste).

Mais c'est en 1994 que l'association «Coup de Blues»

lui permet d'être géré et accompagné dans son développement.



LPJDSM : qu'elle est la sociologie de votre association.

Principalement des hommes d'une diversité sociale et d'âge (23 à 70 ans).

LPJDSM : comment s'est développée votre association, quels en sont les objectifs ?

La passion de la musique, du blues en particulier et de la soul ont fait de nous des passeurs de vie musicale.

LPJDSM : quels sont vos besoins ?

L'indispensable lieu de production est déterminant pour se faire «entendre» et partager avec le public cet amour de la musique. La promotion du groupe passe par la radio, la télé, notre site internet, les réseaux sociaux et la vente de CD.

LPJDSM : avez-vous des échos favorables ?

Nous avons un certain savoir-faire, il suffit d'aller sur notre site internet pour mesurer notre popularité.

La qualité du son est le vecteur indispensable au partage de l'émotion.

LPJDSM : avez-vous des projets ou un message particulier ?

Revisiter l'existant, tourner un film.

Si la musique est un cri qui vient de l'intérieur, la rendre accessible au plus grand nombre (Bernard Lavilliers).

L'ASSOCIATION MADEMOISELLE DANSE

représentée par Aude Mollard professeur de fitness DE.

LPJDSM : Pouvez-vous retracer l'historique de votre association ?

Après plusieurs années d'expérience je me suis investie dans l'association Mademoiselle Danse nouvellement créée en 2015 et présidée par Madame Emilie Godey.

des associations

LPJDSM : qu'elle est la sociologie de votre association ?

Notre association accueille 120 élèves de 5 à 15 ans, répartis en 5 groupes entre Saint Martin des Entrées et Monceaux en Bessin. Les frais de cotisation s'élèvent à 165 € et 158 € de frais d'adhésion (gratuit pour les saintmartinais).



LPJDSM : quels sont vos objectifs ?

Danser en rythme en étant coordonnés sur des musiques actuelles.

Danser avec du soleil dans la tête, cela me convient pour traduire ma philosophie.

LPJDSM : avez-vous des projets ou un message particulier ?

- avoir ma salle pour être indépendante serait l'idéal
- rendre accessible la danse au plus grand nombre en étant moins conventionnel.

L'ASSOCIATION RANDO SAINT MARTIN

représentée par son Président Guy Déméautis.

LPJDSM : Pouvez-vous retracer l'historique de votre association ?

Notre association est née en 2011 afin de concrétiser le plaisir de la marche, de la nature et de le partager avec le plus grand nombre.



LPJDSM : qu'elle est la sociologie de votre association ?

Nous sommes une vingtaine d'adhérents de 10 à 90 ans, 70% de femmes constituent notre association et la cotisation est fixée à 5 €.

LPJDSM : comment s'est développée votre association quels en sont les objectifs ?

Dans l'année nous faisons 4 randos à la journée (20kms) le reste se fait sur des 1/2 journées le dimanche après-midi (environ 13kms). L'exercice de cette activité se fait dans un rayon de 100km de Bayeux et ses environs à Cherbourg en passant par Clécy, Carentan, Gouville, Granville et Alençon.

LPJDSM : avez-vous des projets ou un message particulier ?

Oui, organiser une sortie sur un week-end et participer avec d'autres associations de Saint Martin des Entrées à l'organisation d'un futur rallye. *Le contact avec le milieu naturel et être en groupe développent la simplicité d'un partage émotionnel convivial.*

la voirie de Bussy s'est refait une beauté



à la découverte

L'ASSOCIATION SAINT MARTIN DEMAIN

représentée par son Président François Blanchetière ;
habitant Saint Martin des Entrées depuis 1980.

LPJDSM : Pouvez-vous retracer l'historique de votre association ?

L'association est née à l'automne 1997, mais c'est à la lecture du premier P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) que nous sommes devenus actifs pour contester certains points au tribunal administratif. En 1999 développement de l'entreprise FRIAL suite à une enquête publique nous conduit une nouvelle fois au tribunal administratif en 2002.



LPJDSM : qu'elle est la sociologie de votre association

Nous sommes une dizaine de familles et notre association adhère au G.R.A.P.E (Groupement des associations de protection de l'environnement).

LPJDSM : comment s'est développée votre association et quels en sont les objectifs ?

Il est vrai que la pertinence de nos actions se situent dans la contestation, mais c'est au profit de tous les riverains. Nous sommes parfois mal perçus, mais l'idée de promouvoir une amélioration du cadre de vie et de l'environnement à Saint Martin des Entrées ainsi que ses alentours demeure l'objectif essentiel.

LPJDSM : quelles relations entretenez-vous avec la municipalité de Saint Martin ?

Depuis 2 mandats elles sont bonnes et cordiales.

LPJDSM : avez-vous des contacts avec d'autres associations de même nature ?

D'autres entités plus éloignées font appel à notre association pour utiliser notre expérience.

LPJDSM : avez-vous des projets ou un message particulier ?

Nous restons attentifs à toutes sortes de nuisances car le bruit et les odeurs sont les plus récurrents. Notre action contribue à un mieux vivre ensemble à Saint Martin et ailleurs.

ASSOCIATION WESTERN DANCE

représentée par le professeur de danse Françoise Lebrun.

LPJDSM : Pouvez-vous retracer l'historique de votre association ?

Originaire du nord en passant par la seine et marne je me suis posée en normandie pour y vivre ma retraite. C'est en septembre 2014 après une expérience à Sommervieu que l'idée de créer cette association a vu le jour.

LPJDSM : qu'elle est la sociologie de votre association ?

Aujourd'hui Western Dance pétille du haut de ses 60 adhérents, 50 femmes, 10 hommes de 8 à 75 ans. Il y a 4 cours pour 4 niveaux différents. La cotisation s'élève à 100 € pour les extérieurs, 90 € pour les saintmartinais et 50 € pour les enfants qui sont au nombre de 8 aujourd'hui.



LPJDSM : quels sont vos besoins ?

La salle polyvalente de Saint Martin des Entrées nous permet d'exercer notre passion dans d'excellentes conditions.

LPJDSM : avez-vous des contacts avec d'autres associations ?

Nous entretenons de bonnes relations avec la municipalité et sommes prêts à faire des démonstrations à l'occasion de festivités organisées par d'autres associations.

LPJDSM : avez-vous des projets ou un message particulier ?

Nous mutualisons nos énergies avec d'autres clubs de la manche, de l'orne et du calvados (Cherbourg, Alençon, Flers, Caen)

Pour les projets nous avons le festival country de Langrune sur mer (14) en Juin et rêvons d'une soirée avec un orchestre

des associations



L'ASSOCIATION TONIO LILI COMPETITION

représentée par son pilote Anthony Coutard-Tomelin.

LPJDSM : Pouvez-vous retracer l'historique de votre association ?

Issue d'une passion familiale l'association s'est créée en 2008 et nous a permis d'avoir un meilleur contrôle financier car le sport automobile est coûteux : en matériel, entretien, déplacements et engagements aux différents compétitions. Nous dépendons de la FFA et de l'Association Sport Automobile du Bocage.

LPJDSM : comment se déroule une année de compétition ?

Il y a les courses de côte et les slaloms sur pistes fermées (comme le karting) chaque course occasionne une dépense de 250 € environ selon les lieux.

Je cours sur une 106 XSI 1600cm3 150cv.

LPJDSM : quels ont été vos résultats ?

Sur une dizaine de courses j'ai fait 4 podiums dont une première place.

LPJDSM : avez-vous des projets ou un message particulier ?

Participer à un championnat de France mais pour y parvenir il faut des moyens financiers et je remercie les sponsors qui me permettent de concrétiser ma passion (Pièces Auto-Bayeux, Ets Passard, la mairie de Saint Martin des Entrées (symbolisée par le logo de la commune sur la

Entretiens réalisés par :

Henry LEMAÎTRE
adjoint au maire



Linky
par
erdf



Le compteur
Linky
arrive dans le
calvados

C'est quoi le compteur Linky ?

Le compteur Linky est un compteur d'électricité nouvelle génération. Il peut recevoir et envoyer des données sans l'intervention d'un technicien.

Le nouveau compteur prend la place de l'ancien.



Ni le compteur Linky ni sa
pose ne vous seront facturés

Ce que m'apporte le compteur Linky ?



Le relevé se fait à distance et devient quotidien.



Les interventions techniques courantes se font à distance, sans déranger, et dans des délais plus rapides.



En cas d'incident ou de panne, le diagnostic est facilité, l'ERDF vous dépanne plus vite.



Une meilleure maîtrise de votre consommation d'électricité grâce au suivi quotidien sur internet.



Suivez les consommations d'électricité : jour par jour, par historique et comparaisons.

Besoin d'une information ? D'un conseil sur Linky ?

Contactez Allô Linky au 08000 54 659

Composez votre code postal et vous serez dirigé(e) vers l'accueil ERDF de Caen
Consultez le site www.erdf.fr/linky
(de 8h à 17h du lundi au vendredi, appel gratuit)

Rappel des consignes de tri

Les papiers et les emballages sont à déposer dans le sac jaune



Les journaux, Magazines, les prospectus les enveloppes blanches

+



Les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires, les boîtes de conserve, les canettes



les animations

courir pour Rachelle

En avant première de la course cycliste départementale organisée par le club de Saint Vigor le Grand, une course pour ensoleiller l'avenir de Rachelle, une adolescente tétraplégique de 16 ans a eu lieu le dimanche 6 avril en fin de matinée au hameau de Bussy.



En fauteuil roulant, en roller, en trottinette, en marchant, en skate, en poussette ou en vélo la course était ouverte à tous autour de Bussy, un parcours de 1,6 km.

Une centaine de participants à apporté son soutien à Rachelle.

Henry LEMAÎTRE, adjoint au maire, était l'initiateur de cette manifestation qui a permis de récolter une somme non négligeable permettant de participer à l'achat d'un nouveau fauteuil afin que Rachelle puisse être

encore un peu plus autonome dans sa vie de tous les jours.



la course de vélo comptant pour le challenge départemental



Après avoir donné de son temps pour Rachelle le matin, c'était au tour des champions en herbe d'évoluer autour du hameau.

Cette compétition était réservée aux jeunes licenciés du calvados et comptait pour le challenge du département.

En fin de journée, le maire et ses adjoints ont remis les récompenses bien méritées à tous les participants.



les animations

le spectacle de Noël



Samedi 19 décembre à la salle des fêtes les enfants de Saint Martin des Entrées étaient accueillis par la municipalité pour le traditionnel spectacle de Noël offert par la Commune.

Avant le début de la féerie le maire, Daniel Siméon, a souhaité la bienvenue aux enfants et aux parents.

Pour cette occasion, les artistes Phargoli et Marie-Pierre présentaient un voyage dans l'univers de la magie.

Petits et grands ont été séduits par ce spectacle

envoûtant.

L'arrivée du Père Noël avec son grand manteau rouge et sa longue barbe blanche, sous les yeux ébahis des enfants fut le moment fort de cette fin d'après-midi. Le vieux Monsieur n'a pas manqué de distribuer généreusement ses friandises.

A la fin des festivités, petits et grands se sont retrouvés devant un sympathique goûter.

la course aux oeufs



Sac ou panier à la main, les enfants ont allongé la foulée pour dénicher les précieux chocolats

Cette année encore la chasse aux oeufs de nos chérubins s'est déroulée sous le soleil dans le parc de la salle des fêtes.

Organisée par la municipalité, cette tradition a permis à 53 enfants (soit 15 de plus que l'an passé) de se retrouver avec leur famille dans une ambiance ludique.

Tous ont rivalisé d'énergie pour trouver les précieux chocolats.

Après quoi, petits et grands se sont retrouvés autour d'un goûter offert par la commission fêtes et cérémonies Présidée par Alain Lange adjoint au maire.



la brocante du comité des fêtes



Le grand déballage a commencé dès 8h00 du matin. De nombreuses personnes sont venues chiner et trouver la bonne affaire en vêtements, vaisselle, literie,

livres et CD.

Jusqu'à 17 h 30, les bénévoles de l'association étaient présents pour accueillir et guider le public.



ça bouge dans

la fête des voisins a battu son plein



Cette année 2015 aura été le rendez-vous incontournable pour côtoyer son voisin, non pas de palier, mais d'entrée de jardin. La fête des voisins est dorénavant ancrée dans les moeurs dans les différents quartiers du village.

Dans le bourg c'est dans l'enceinte de l'ancien presbytère que chacun a amené son panier : on met tout sur la table et on partage : quoi de mieux pour apprendre à se connaître et créer des liens.

À Bussy, la table était dressée, comme d'habitude dans l'enceinte de l'atelier municipal. L'apéritif dînatoire était préparé et servi par François Baudoin et son équipe de bénévoles.

la convivialité au hameau de Bussy

C'était juste un prologue dans le hameau avant le rendez-vous annuel organisé à la rentrée de septembre dans ce même endroit avec le 12ème repas de quartier.

Selon la tradition, c'est François Baudoin, initiateur de ce projet aidé par ses amis et voisins qui organisait la journée, comme d'habitude tandis que le barbecue était placé et assuré sous la responsabilité de Maurice Coutard.

Les convives ravis de se retrouver ont passé un moment agréable et convivial.

«C'est une belle réussite et nous sommes heureux de réunir les habitants à cette période de l'année» souligne François Baudoin conseiller municipal et principal organisateur de cette journée.



ns les quartiers

les logements du lotissement «la Lieue»

Le lotissement La Lieue a été inauguré vendredi 23 septembre 2015

Un tout nouveau quartier assurant la mixité sociale, avec logements sociaux et résidentiels.

C'était un choix des élus en 2008, « qui souhaitent profiter de la réalisation du lotissement la Baronnie, sur Saint Vigor le Grand, pour créer la continuité avec cette «commune voisine et amie », explique le maire, Daniel Siméon.

Au total, dix-huit logements ont ainsi été construits par le bailleur social Partélios Habitat, qui en assure la location et l'entretien. Les travaux ont débuté en 2014 pour une livraison des premiers logements en avril 2015. Aux dernières normes en terme d'isolation phonique et thermique, ces pavillons sont loués à des tarifs modérés.

Pour l'occasion, le logement de Kelly Poisson et François Lecarpentier, livré en juin, était ouvert à la visite.



de gauche à droite :
Benoît FERRUT ; maire de Saint Vigor le Grand,
Patrick GOMONT ; maire de Bayeux,
Daniel SIMEON ; maire de Saint Martin des Entrées,
Henry LEMAITRE ; adjoint au maire de Saint Martin des Entrées,
Thierry HEYVANG ; Président du directoire de Partélios Habitat
et Didier MAUDELONDE ;
Président du Conseil de Surveillance de Calvados Habitat

le nettoyage de l'église

Le nettoyage de l'église a été exécuté au mois d'octobre. Confiée à l'entreprise Netto-Décor, la tâche consistait notamment à débarrasser l'église de la mousse et de ce champignon, qui donne à de nombreuses constructions, cette couleur rouge, qui vire progressivement au noir.

Outre le nettoyage, l'entreprise devra en effet appliquer un hydrofuge, ainsi qu'un fongicide.

Par ailleurs, ce sera l'occasion d'installer des coupelles destinées à éloigner les pigeons, mouettes et goélands.



animations

animations culturelles en 2015

L'équipe municipale, par la voix de Monsieur Alain Lange, adjoint au maire chargé du milieu associatif, a souhaité donner une impulsion à l'action culturelle, en faire un axe de développement majeur de son action.

Plusieurs manifestations ont donc été organisées au cours de l'année 2015, en collaboration avec l'ADTLB (Association de Développement Territorial Local du Bessin) dont la commune est dorénavant adhérente.



Le Lyons Township high school orchestra

Le 5 décembre 2015, a eu lieu un concert avec le soliste Kenneth Weiss au clavecin accompagné par l'orchestre Régional de Basse-Normandie.

Une bonne partie de l'Europe Baroque était invitée ce soir là, Purcell en opéra ou en sonate, les Français Lully et Marin-Maraîs en ballet ou en suite d'orchestre et les Allemands Telemann et Pachelbel en suite ou en canon. Enfin Kenneth Weiss, originaire de New York, est diplômé du conservatoire d'Oberlin (Etats Unis). Il poursuit ses études de clavecin au conservatoire Sweelinck à Amsterdam. En 1989, il remporte le concours international de Clavecin de Bruges puis devient l'assistant musical de William Christie à l'ensemble Les Arts Florissants de 1990 à 1993



Le claveciniste américain Kenneth Weiss



L'Orchestre Régional de Basse-Normandie

Le chœur de l'Orphéon de Bayeux s'est produit à l'église Saint Martin le 19 décembre 2015 dans le cadre des festivités de Noël de la commune.

Une prestation de qualité, égale à ses habitudes, l'Orphéon a séduit le public venu nombreux pour l'occasion.

Notons que l'Orphéon fête ses 170 ans au cours de l'année 2016.



animations



animations sportives

Pour la 2ème fête du sport quelques nouveautés ont vu le jour pour le plus grand plaisir de la quarantaine d'enfants présente sur le site de la salle polyvalente de Saint Martin des Entrees.



Composée de Willy et Amandine Leloutre, Aurélie Coutard, Paul Hébert et Henry Lemaître l'équipe d'animation a poursuivi ses objectifs : rassembler le plus grand nombre de jeunes de 6 à 16 ans, proposer une diversification des activités et partager l'enthousiasme d'une énergie positive.

De nouvelles activités ont vu le jour : le tir, gracieusement organisé par le centre de tir de Bayeux situé sur notre commune et le viet-vô-dao encadré par notre spécialiste Willy Leloutre.

Ces 2 journées ont laissé dans le coeur de chacun des souvenirs qui contribuent à leur développement.

Aux vacances de la toussaint un stage de jeux de raquettes et de VTT a clôturé cette année sportive avec une quinzaine de stagiaires sous la responsabilité d'Alain Fage, Président du club d'ARL et d'Henry Lemaître 1er Adjoint au maire.

Si l'ensemble de ces animations sont proposées gratuitement, nous remercions les encadrants bénévoles pour leur implication ainsi que l'entreprise «Leloutre Décoration» pour avoir offert des tee-shirts à chacun des participants.



commémorations



Une vingtaine d'habitants, enfants et adultes confondus ont assisté aux cérémonies commémoratives.



Le rassemblement se déroule toujours en fin de matinée au Monument aux morts, en présence des élus et du porte-drapeau François Baudoin.

Auparavant la commémoration du 8 mai 1945 n'était pas célébrée dans notre commune, le village ne commémorant que le 11 novembre.

La municipalité a souhaité se conformer aux pratiques nationales et pour la première fois, les sonneries officielles ont retenti suivant le protocole officiel.

Il est de coutume dorénavant d'entonner la Marseillaise par les membres de la municipalité et par l'assistance.

Le Maire, Daniel Siméon, a lu les messages de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'état auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants.

Une gerbe a été déposée le 8 mai par **Jean-Claude Cauchenmez**, Ancien combattant d'AFN et **Maël Lemarchand** (9 ans) représentant les enfants de la commune.

Le 11 novembre la gerbe a été déposée par Messieurs **Claude Toussaint** et **Gérard Levoir**, tous les 2 anciens combattants d'AFN.

À l'issue de la cérémonie du 11 novembre, Daniel Siméon ; Maire de Saint Martin des Entrées a remis la croix du combattant à François Léostic en reconnaissance à ses participations à des opérations de combat pendant son service militaire en Algérie.



Les élus auprès des porte-drapeaux de la section des anciens combattants de Bayeux

S et médailles

Deux saintmartinais ont été décoré permettant
au p'tit journal de retracer leur parcours.



insigne officiel
de porte-drapeau



La croix
du combattant



Monsieur François BAUDOIN

Incorporé le 1^{er} mai 1959 au régiment des hussards à Orléans, il rejoint l'école militaire de cuisine à Brétigny sur Orge.

Le départ pour l'Algérie le 1^{er} juillet 1960 le dirige vers Alger où il est affecté à l'Escadron de commandement secteur de Duperré. Décoré le 15 novembre 1960 de la médaille commémorative avec «agraphe» il est orienté au mess des officiers pour y prodiguer ses compétences de cuisinier.

Libéré en août 1961 au grade de brigadier François est aujourd'hui titulaire de la croix du combattant et de la médaille de bronze UNC reçue en 2014. C'est donc en cette fin d'année le 10 novembre 2015 que François Baudoin reçoit le diplôme d'honneur de porte drapeau par Madame Béguin sous-préfète de Bayeux et son insigne le 13 novembre 2015 par le maire de Saint Martin des Entrées Daniel Siméon.



Monsieur François LÉOSTIC

Incorporé en mars 1956 au 5^{ème} génie à Versailles il participe au défilé du 14 juillet sur les Champs Elysées il effectue son service militaire en direction de Marseille, Oran puis Alger. Après avoir été formé au métier de constructeur de routes c'est au camp des matelots qu'il passe son CAP de conducteur d'engins avec la spécialité de «niveleur». Reconnu pour ses compétences et son adresse à manoeuvrer, il reste 22 mois en Algérie à développer le réseau routier. L'absence d'électricité, de radio, la mauvaise qualité de la nourriture, le risque d'être tué constituent en cette période très difficile des souvenirs d'une très grande émotion.

François Léostic est libéré à la fin de l'année 1958 au grade de caporal chef.

Il reçoit le 11 novembre 2015 la croix du combattant à Saint Martin des Entrées par le maire Daniel Siméon.

François Léostic, ancien combattant d'AFN,
décoré de la Croix du Combattant
en compagnie de son fils
Jean-François ; Maire Adjoint



les aînés

LE REPAS DES AÎNES

les madeleines Jeannette invitées d'honneur



Une photo de famille qui regroupe les 87 participants de ce repas des aînés



de droite à gauche :
Mélanie LEPOULTIER ;
Conseillère Départementale,
Fernande PIGNOLET ; doyenne,
Pierre PETIT ; doyen,
et Daniel SIMÉON ; maire.

Ce dimanche 18 octobre 2015, accueillis par Madame Mélanie Lepoutier, conseillère départementale et par le conseil municipal, les 62 ans et plus de la commune n'ont pas boudé leur plaisir d'être rassemblés pour ce rendez-vous dominical qui clôturait le Semaine Bleue pour le conseil général et le village. Dans une courte allocution, Daniel Siméon, Maire, souligne le moment fort que représente cet événement à chaque époque de l'année.

Les doyens de l'assistance étaient eux aussi ravis, Fernande PIGNOLET, ancienne agricultrice à Planquery pendant 33 ans, née en 1923 et Pierre PETIT, qui a fait toute sa carrière de menuisier aux établissements Séchaux à Saint Martin des Entrées, né en 1935 ont reçu respectivement un bouquet

de fleurs ainsi que 2 boîtes de madeleines Jeannette invitées d'honneur pour l'occasion.

Tout au long de cette manifestation le magicien Sébastien CALBRY a amusé la galerie avec ses tours de magie.

En fin de repas, Henry LEMAÎTRE et Alain LANGE, adjoints au maire, accompagnés à la guitare par Jean-Noël FOSSEY Saint-Martin ont fait participer l'assistance en les faisant chanter des airs populaires.

Une journée agréable pour les aînés, avec plein de souvenirs à partager ...



de gauche à droite :
Jean-Noël FOSSEY,
Henry LEMAÎTRE et Alain LANGE



de gauche à droite :
Jean-Noël FOSSEY et Daniel SIMÉON

LES 80 ANS ET PLUS ont reçu leur colis

Jean-François Léostic, adjoint au maire (à droite sur la photo), et François Baudoin, conseiller municipal, ont distribué, quinze colis aux Saint-Martinais de 80 ans et plus, dont la doyenne, Fernande Pignolet, 92 ans, et Pierre Petit, ici en compagnie de son épouse Janine.



la saint martin

SUCCES POUR LA SAINT MARTIN



C'est devenu une habitude, voire une coutume de célébrer la Saint Martin par un Week End festif qui suit le 11 novembre (date officielle de la Saint-Martin)

Cette année de novembre 2015, c'est le nouveau bureau du comité des fêtes qui a organisé la soirée «poule au pot» préparée et servie par Alix Traiteur à Cormolain.

170 personnes étaient au dîner, ensuite les participants ont pu se dégourdir les jambes avec l'excellent orchestre «Live de Luxe» et ses musiciens de prestige.

Le lendemain, une messe a été célébrée par le Père Jannequin, suivie pour la première fois, d'une distribution de pain bénit.

L'après-midi, c'était au tour de la troupe de théâtre des «Joyeux Colibris» de mettre de l'ambiance avec une pièce de Jean Isiert «Délit de fuite».

Une centaine de personnes étaient présentes à ce spectacle.

À chaque festivité, le maire, Daniel SIMEON, a demandé d'observer une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015.



Le comité des fêtes

de gauche à droite :

Alex PLAQUETTE : Secrétaire

Gilles MEREL : Président

Michèle HENRY : Vice Présidente,

Michel REY : Trésorier

contact : 06 73 82 82 59



les voeux

LES VOEUX SUR UN AIR DE JAZZ



C'est au côté du binôme à la tête du département du Calvados, Monsieur Jean-Léonce DUPONT et Madame Mélanie Lepoultier que Daniel SIMEON a prononcé ses vœux en musique avec le quartet de Jazz de Caen.

La population était plutôt bien représentée à la salle des fêtes ce samedi 9 janvier 2016, «*Plaisir non partagé n'est plaisir qu'à moitié*» c'est avec cette maxime qu'il donne le ton, souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants et félicitant l'action des associations et de leurs bénévoles. Sensible aux remises en question sur le plan territorial avec la Normandie réunifiée, le maire évoque l'avis défavorable du conseil municipal à se rapprocher des communes voisines pour devenir une commune nouvelle pour différentes raisons. Le projet d'installation de l'usine de revalorisation des déchets ménagers du SEROC a été évoqué et devrait être reconsidéré à l'échelle régionale. Le Président du Conseil Départemental Jean-Léonce Dupont n'avait pas de précision à apporter sur le sujet. Les projets de la municipalité pour 2016 ont été évoqués et précisés : que l'ancien presbytère sera réhabilité en mairie avec la création d'une placette communale à l'emplacement de l'actuelle mairie. Deux lotissements verront le jour au cours des 2 prochaines années.

À l'issue de la cérémonie, les habitants ayant décoré leur habitation pour les fêtes de fin d'années ont été récompensés et mis à l'honneur.

état civil



Mariages

Mr VINCEDEAU Richard et Mme MORY Bérengère	18 avril 2015
Mr HEBERT Jérémy et Mme CHAYETTE Audrey	11 juillet 2015
Mr LE GLOAN Xavier et Mmel ALLAIN Claire	1 août 2015

Naissances

BEZIER Louna, Léontine, Laua	9 avril 2015
BEZIER Nola, Adrien, Philippe	9 avril 2015
HEMERY BAUDRY Lalie, Anaïs, Emma	1 avril 2015
GUERIN Clémence, Lise, Juliette	28 décembre 2015

Décès

GUILBERT Henry, Achille, Jean	17 mars 2015
BASSET Marcel, Auguste, Georges, Yves	26 juin 2015
MARIE Louis, François, Ernest	24 septembre 2015
MADELAINE Roland, Jacky, Marcel	10 octobre 2015
BACON Jean, Lucien, Roland, Albert	14 novembre 2015



mairie



12, rue William Kennedy Ferguson
14400 SAINT MARTIN DES ENTREES
tél : 02 31 92 84 84
 télécopie : 02 31 92 23 23



Site internet : www.saintmartindesentrees.fr
 Courriel : mairie@saintmartindesentrees.fr
 facebook : <http://www.facebook.com/smde14400>

informations utiles



Offices Religieux à l'Eglise Saint Martin

dimanche 3 janvier 2016 - 10h15
 dimanche 3 avril 2016 - 10h15
 dimanche 3 juillet 2016 - 10h15
 dimanche 2 octobre 2016 - 10h15

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture au public
LUNDI de 16h30 à 18h30
MERCREDI de 9h30 à 11h30
 et de 16h00 à 17h30
JEUDI de 16h à 17h30

Salle Polyvalente

Renseignements et location
 07 87 19 47 22

Bayeux Intercom

4 pl Gauquelin Despallières - 14400 Bayeux
Tél : 02 31 51 63 00

Service de l'eau potable,

de l'assainissement collectif et non collectif :
 Pendant les horaires d'ouverture des bureaux
02 31 51 63 00 ou **02 31 51 63 04**.
 En dehors des heures d'ouverture des bureaux
06 18 05 06 25

Centre des impôts de Bayeux
 Av Vallée des Prés - 14400 Bayeux
Tél : 02 31 51 44 40

Sous-Préfecture

7, place Charles De Gaulle - 14400 Bayeux
 Tél : 02 31 51 40 50

Urgence hôpital de Bayeux
02 31 51 51 00

URGENCES

SAMU : **15**
 POLICE : **17**
 POMPIERS : **18**

GENDARMERIE DE BAYEUX : 02 31 51 12 20

Appel d'urgence européen : 112

Enfance maltraitée : 119

Centre Anti-poison de Rouen : 02 35 88 44 00



La collecte des ordures ménagères
 se fait le **vendredi** dans la journée
 y compris les sacs jaunes (tri sélectif)

**En cas de jour férié,
 la collecte est effectuée
 le jour ouvré suivant**

COLLECTE DES DECHETS VERTS

**du lundi 21 mars 2016 (inclus)
 au
 lundi 21 novembre 2016 (inclus)**



Rappel des horaires
 d'ouverture
 des déchetteries de
 Vaucelles et
 d'Esquay sur Seulles

Horaires hiver- Du 1er octobre au 31 mars

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14h/17h	14h/17h	9h/12h 14h/17h	14h/17h	14h/17h	9h/12h 14h/17h

Horaires été- Du 1er avril au 30 septembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14h/18h	14h/18h	9h/12h 14h/18h	14h/18h	14h/18h	9h/12h 14h/18h